

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

1/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Code du produit (UVP) 79521359

Numéro de la FDS 102000019505

No. d'Enregistrement PCP 32524

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence (24
heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour
des informations sur le
produit** 1-888-283-6847

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité aiguë(Oral(e), Inhalation): Catégorie 4

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

Conseils de prudence

Laver soigneusement après manipulation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

2/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Éviter de respirer brouillards et aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Imidaclopride	138261-41-3	21.0
Beta-Cyfluthrine	68359-37-5	10.5
Polymère aromatique sulfoné, sel de sodium	68425-94-5	2.4

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

3/13
Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu à ce jour.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Traitement	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre chimique sèche

Inappropriés Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Point d'éclair > 93.3 °C

Température d'auto-inflammabilité 360 °C / 680 °F

Limite d'explosivité, inférieure Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure Donnée non disponible

Explosivité Non explosif
92/69/CEE, A.14 / OCDE 113



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
10200019505

4/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

5/13
Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Imidaclopride	138261-41-3	0.7 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Beta-Cyfluthrine	68359-37-5	0.01 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Glycérine (Brouillard.)	56-81-5	10 mg/m ³ (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Glycérine (Brouillard.)	56-81-5	10 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Glycérine (Brouillard respirable)	56-81-5	3 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Glycérine (Brouillard.)	56-81-5	10 mg/m ³ (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Glycérine (Brouillard.)	56-81-5	10 mg/m ³ (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Glycérine (Brouillard.)	56-81-5	20 mg/m ³ (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Glycérine (Brouillard.)	56-81-5	10 mg/m ³ (TWA)	11 2011	OEL (QUE)

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

6/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément
des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	blanc à beige
Etat physique	suspension
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	env. 6.9 à 10 %
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Densité	1.16 g/cm ³ à 20 °C
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Non applicable
Coefficient de partage n- octanol/eau	Donnée non disponible
Viscosité	500 - 1,100 mPa.s
Point d'éclair	> 93.3 °C
Température d'auto- inflammabilité	360 °C / 680 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

7/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique	Non applicable
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Absorption par la peau, Contact avec les yeux, Ingestion
Effets immédiats	
Œil	Irritation modérée des yeux.
Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation légère.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (femelle rat) > 1,044 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) > 2.03 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme d'aérosol liquide. concentration maximale testée Aucun décès
Toxicité cutanée aiguë	DL50 (rat) > 2,000 mg/kg
Irritation de la peau	irritation légère (Lapin)
Irritation des yeux	Irritation légère des yeux. (Lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

Évaluation de la toxicité à dose répétée

Imidaclopride : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Les effets toxiques de la substance Beta-Cyfluthrine sont provoqués par : une hyperactivité passagère associée à la neurotoxicité des pyréthroïdes.

Évaluation de la mutagénèse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

8/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

Imidaclopride : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Beta-Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Imidaclopride : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Beta-Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Imidaclopride : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Imidaclopride : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Beta-Cyfluthrine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Beta-Cyfluthrine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Imidaclopride : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Imidaclopride sont liés à la toxicité maternelle.

Beta-Cyfluthrine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Beta-Cyfluthrine sont liés à la toxicité maternelle.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 211 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
10200019505

9/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

	<p>CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0.000068 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique beta-cyfluthrine.</p>
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	<p>CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 85 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.</p> <p>CL50 (Chironomus riparius (ver de vase)) 0.0552 mg/l Durée d'exposition: 24 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.</p> <p>CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.00029 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique beta-cyfluthrine.</p>
Toxicité des plantes aquatiques	<p>CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) > 10 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.</p> <p>CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) > 0.01 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique beta-cyfluthrine. Pas de toxicité aigüe à des concentrations à la limite de la solubilité dans l'eau.</p>
Biodégradabilité	<p>Imidaclopride: Pas rapidement biodégradable Beta-Cyfluthrine: Pas rapidement biodégradable</p>
Koc	<p>Imidaclopride: Koc: 225 Beta-Cyfluthrine: Koc: 508 - 3179</p>
Bioaccumulation	<p>Imidaclopride: Ne montre pas de bioaccumulation. Beta-Cyfluthrine: Facteur de bioconcentration (FBC) 506 Ne montre pas de bioaccumulation.</p>
Mobilité dans le sol	<p>Imidaclopride: Modérément mobile dans le sol Beta-Cyfluthrine: Immobile dans le sol</p>
Précautions pour la protection de l'environnement	<p>Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marée des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser se propager sur les plantes fleurissantes lorsque les abeilles sont présentes dans les zones traitées. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

10/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit Le produit pur ou dilué prêt à l'emploi ainsi que l'eau de rinçage qui ne peut être utilisé suivant les instructions figurant sur l'étiquette peut être jeté sur place ou dans un centre de déchets agréé.
Ne jamais mettre le produit non utilisé dans des égouts dedans ou au dehors.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.
Récipients à rincer 3 fois.
Verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur lors du remplissage.
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.
Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion.
En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BETA-CYFLUTHRIN, IMIDACLOPRID)

49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BETA-CYFLUTHRIN, IMIDACLOPRID SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

11/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BETA-CYFLUTHRIN, IMIDACLOPRID SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations	Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.
---------------------	---

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement PCP 32524

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Beta-Cyfluthrine 68359-37-5

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Beta-Cyfluthrine 68359-37-5 NJ, RI

Aucun(e).

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Polymère aromatique sulfoné, sel de sodium 68425-94-5

Environnement
CERCLA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

12/13
Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 01/11/2017

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPRID™ SC INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN
102000019505

13/13

Date de révision: 01/11/2017
Date d'impression: 01/11/2017

l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.